



# Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 036-2022  
Type d'intervention : Motion  
Motion ayant valeur de directive : ☐  
N° d'affaire : 2022.RRGR.49

Déposée le : 07.03.2022

Motion de groupe : Non  
Motion de commission : Non  
Déposée par : Feuz (Bern, UDC) (porte-parole)  
Schori (Bern, UDC)  
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui  
Urgence accordée : Non 10.03.2022

N° d'ACE : du  
Direction : Direction des travaux publics et des transports  
Classification : -  
Proposition du Conseil-exécutif : **Sélectionner**

## **Nouveau contournement judicieux et écologique par le sud pour décharger la très fréquentée route principale Freudenbergerplatz-Ostring-Burgernziel-Thunstrasse-Kirchenfeldstrasse-Monbijoubücke-Eigerplatz**

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. Prendre, avec les responsables de l'OFROU, les mesures nécessaires pour lancer rapidement la planification d'un contournement par le sud ;
2. S'engager auprès des instances compétentes pour qu'un processus de participation puisse être organisé à temps dans la région concernée par ce contournement.

### Développement

L'axe de circulation Freudenbergerplatz-Ostring-Burgernziel-Thunstrasse-Kirchenfeldstrasse-Monbijoubücke-Eigerplatz est souvent très fréquenté. Les embouteillages y sont quotidiens, et les conséquences négatives sont une réalité. Les progrès de la mobilité électrique ne changeront pas la situation. L'OFROU prévoit un contournement au nord de la ville de Berne et espère ainsi canaliser le trafic. Ce projet est complexe et très exigeant du point de vue de la planification. Diverses questions délicates au niveau du droit et de la planification risquent de se poser, en particulier à proximité du Zentrum Paul Klee.

Indépendamment de l'issue de ces planifications et des décisions, il importe d'envisager au sud de la ville de Berne également un contournement judicieux du point de vue de l'environnement pour les prochaines générations (contournement sud), c'est-à-dire de reprendre les réflexions antérieures afin de réaliser ce contournement à moyen ou à long terme et de délester le quartier de Kirchenfeld du trafic de transit. Le projet proposé aura une influence sur la qualité de vie de

la population de ce quartier. C'est pourquoi le Conseil-exécutif est invité à s'engager, en collaboration avec les instances compétentes, pour qu'un processus de participation soit lancé dans cette zone parallèlement à la planification du contournement sud.

Justification de l'urgence : étant donné la planification en cours de l'OFROU, cette demande doit être soumise rapidement aux services responsables. Une action rapide s'impose si l'on veut que les demandes puissent être présentées dans les temps. En tergiversant, le canton prendrait le risque que cette question importante ne puisse plus être prise en considération.

#### Destinataires

- Grand Conseil